

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 52 (1923)

Heft: 2

Artikel: Anormaux et retardés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

parfaitement synonymes, c'est-à-dire qui, *en toute occasion*, puissent être substitués indifféremment l'un à l'autre. »

Prenons par exemple : larron, fripon, filou, voleur. « Ces quatre qualifications s'appliquent à des gens qui prennent ce qui ne leur appartient pas, avec les différences suivantes : le larron prend en cachette, il dérobe ; le fripon prend par finesse, il trompe ; le filou prend avec adresse, il escamote ; le voleur prend de toutes manières, et même avec violence. »

Comment saisir ces nuances si l'on ne relie pas le vocable à l'idée ? Souvenons-nous d'un mot de Talleyrand. Quelqu'un lui disait en parlant d'un intrigant de peu de moyens : C'est un homme *profond*. — Oui, repartit le spirituel diplomate, *profond* dans le sens de *creux*.

Il importe de saisir ces subtilités : « Une langue sera véritablement riche, nous avertit le vieux Larousse, si elle a des termes pour exprimer non seulement les idées principales, mais encore leurs différences, leurs délicatesses avec le plus ou moins de netteté, d'étendue, d'énergie. La langue française possède ces qualités à un haut degré..... Si délicate que soit la nuance à exprimer, le terme propre existe, qui ne laisse place à aucune équivoque ; il ne s'agit que de savoir le trouver. »

Nous conseillons également — l'expérience faite nous en a montré l'utilité, — de donner préalablement le sens de certains suffixes, préfixes, diminutifs, la règle de formation des adverbes. Cette connaissance est d'un secours constant dans l'étude du vocabulaire. Supposons la chose faite. Nous trouvons : mortel. Conséquence : immortel, mortellement, immortellement sont compris. — Habile ?... aussitôt l'élève trouvera par lui-même : habilement, inhabile, inhabilement, habileté, inhabileté... Il est inutile de prolonger l'énumération.

A. OVERNEY,
professeur à Florimond (Genève).



ANORMAUX ET RETARDÉS

*Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris...*

Mais, après quelques semaines, quelle inquiétude, quand « le cercle de famille » s'aperçoit que l'enfant si impatiemment attendu, si fêté, si choyé, ne marche pas, ne parle pas, demeure stupide, alors que les autres, à pareil âge, marchent, parlent, donnent des signes d'intelligence. « Cela s'arrangera... », disent les amies compatissantes. Et si cela ne s'arrangeait pas ? Et si c'était trop tard alors pour « arranger » ce qu'on pourrait « arranger » maintenant ? Cruelle énigme ! Plus cruelle angoisse ! Peut-on, dès la jeune enfance, reconnaître à quelques signes les anormaux et les retardés ?

Le Dr Charles Grimbert, de la Faculté de médecine de Paris, le pense¹. Peut-on agir et hâter le développement normal ? Il le pense aussi. La question intéresse tous les éducateurs. Disons-en un mot.

Le développement physique et intellectuel de l'enfant passe par une évolution bien nettement définie, sensiblement pareille chez tous les enfants. Les différences d'avance ou de retard ne dépassent guère trois mois. Voici quelques signes assez curieux de retard ou d'anomalies :

Les incisives médianes inférieures apparaissent entre le 10^{me} et 12^{me} mois. Un retard notable et des convulsions d'origine dentaire sont une note de débilité nerveuse à surveiller.

L'enfant marche à un an, au plus tôt ; mais un enfant bien constitué qui ne marche pas au moins quelques pas sans s'appuyer aux meubles ou à la main de sa mère après le 15^{me} mois est un retardé.

L'enfant prononce entre le 12^{me} et le 15^{me} mois les premiers mots adaptés aux objets, et non par jeu ou par imitation de sons ou de gestes. Si, pendant cette période, il ne parle pas, l'enfant est en retard. S'il demeure en retard à 2, 3, 4 ans, la cure doit être entreprise, quand, par ailleurs, il entend.

Vers le 18^{me}-20^{me} mois, l'enfant doit devenir « propre ». La souillure du linge ou des draps, habituelle et non intermittente, accidentelle, notamment passé ce délai, est une marque d'insuffisance fonctionnelle ; l'enfant n'a pas fait l'éducation de ses réflexes ; il est en retard.

Il y a retard général, pour l'intelligence aussi bien que pour les fonctions physiques.

D'autres signes, plus psychologiques, sont indiqués, qui tous sont faciles à constater : l'indifférence à passer des bras de sa maman en des mains inconnues vers les 8 à 10 mois, le manque d'initiative dans les jeux, le manque d'intérêt pour les personnes et les choses.

Il y a retard. Mais ce retard disparaîtra-t-il ? Oui, dans 60 % des cas environ. Mais les autres ? Les autres se guériront sans doute en partie, mais demeureront plus ou moins des inattentifs, des fatigables intellectuels, des apathiques, des lents à comprendre et à agir, des bizarres, des maniaques et parfois des pervertis, enfin des anormaux... Et cette perspective n'est pas sans effrayer. Que faire ? Peut-on faire quelque chose ? Ou simplement « attendre que ça vienne » ? Le Dr Grimbert pense que, le retard constaté, il est prudent de soumettre l'enfant à un examen médical, de préférence chez un spécialiste. Bien souvent un traitement assez simple, peu coûteux, dans la famille même, peut éviter un développement insuffisant ou anormal. Plus la période de débilité se prolonge, plus l'enfant a des

¹ Dr Charles Grimbert, *Le Retard simple, généralisé ou électif des fonctions nerveuses et mentales*, Paris, Legrand, 1922, et *Etudes*, 5 novembre 1922.

chances de s'enliser définitivement dans son anomalie. On n'a pas à s'effrayer trop d'un retard ; mais on ne peut rester inactif non plus. La bonne nature réussit le plus souvent à reprendre le dessus. Elle demande à être aidée cependant, pour pouvoir surmonter certains obstacles qui dépassent son pouvoir d'action.

L. R.

L'appel des âmes

Voici un passage d'une lettre de Maurice Barrès, adressée à M. Blanguernon, inspecteur scolaire, en réponse à une lettre ouverte publiée par ce dernier dans un journal pédagogique français : « La formation de l'âme ! C'est la grande affaire, une affaire qui importe à chaque individu et à la civilisation. Vous en êtes constamment préoccupé. J'ai lu vos articles, Monsieur Blanguernon ; il en est un, entre autres, qui est bien touchant. Vous nous racontez la rentrée de l'école, le premier contact du maître et des enfants. Ces gamins, ces fillettes, visages ouverts ou fronts murés, ingénuités, ahurissements honnêtes, malices à l'affût, tout cela c'est l'avenir qui se présente, des cerveaux à ouvrir, des cœurs à échauffer. Et vous pensez tout haut : « Saurai-je mettre un dieu dans ces tabernacles de l'avenir ? » Bien des soins vous sollicitent : inscrire les noms des élèves, leur distribuer les livres, les cahiers, autant de menus détails que vous ajournez. Il faut que cette première heure soit libre, claire, qu'elle vous ouvre le chemin des cœurs. Vous le dites d'un mot, un seul, mais qui va très loin : *C'est le moment de l'appel des âmes.* »

Qu'on excuse cette longue citation, tirée d'un opuscule du grand académicien : « Tableau des églises rurales qui s'écroulent ». Elle m'a paru assez intéressante pour être mise en entier sous les yeux des lecteurs du *Bulletin Pédagogique*. Je voudrais souligner la portée éducative de cet appel des âmes.

Ce n'est pas seulement au début de l'année scolaire qu'il doit intervenir, quoiqu'à ce moment-là il se présente d'une manière plus incisive, plus prenante et avec davantage de développements. C'est chaque jour, au commencement de la classe, avec une note plus accentuée le lundi matin, au moment où s'ouvre une nouvelle semaine.

Mais, dira-t-on, lorsque nous procédons à l'appel nominal habituel, n'est-ce pas l'élève tout entier, corps et âme, que nous interpellons ? Hélas ! non. Formalité administrative, l'appel nominal n'est qu'un acte mécanique, auquel la routine enlève toute valeur de formation morale : il ne s'agit, en effet, pour l'élève interpellé, que de signaler sa présence matérielle, rendue obligatoire par une loi dont la transgression est frappée d'amende. N'y a-t-il rien là qui parle à son âme d'enfant ?

Ce qu'il faut, c'est établir le contact, un contact effectif et sym-